Organisation mondiale de la Santé

CONSEIL EXÉCUTIF
Cent trente-huitième session
Point 6.1 de l'ordre du jour

EB138/8 Add.1
26 janvier 2016

Incidences financières et administratives qu'auront pour le Secrétariat les résolutions proposées au Conseil exécutif ou à l'Assemblée de la Santé pour adoption

Résolution : La nutrition chez la mère, le nourrisson et le jeune enfant

A. Lien avec le programme général de travail et le budget programme

1. Veuillez indiquer à quel impact et à quelle réalisation définis dans le douzième programme général de travail, 2014-2019, et à quel produit défini dans le budget programme 2016-2017 ce projet de résolution contribuera s'il est adopté.

Programme général de travail, 2014-2019. Impacts : a) réduire la mortalité des enfants de moins de cinq ans ; b) réduire la mortalité prématurée due aux maladies non transmissibles.
Réalisation 2.5 Réduction des facteurs de risque nutritionnels

Budget programme 2016-2017. Produit 2.5.2 Normes, critères, et options politiques sur la promotion des buts alimentaires de la population et interventions rentables face à la double charge de la malnutrition, et leur adoption par les pays pour l'élaboration de lignes directrices et de lois favorisant des mesures efficaces en matière de nutrition

2. S'il n'y a pas de lien avec les résultats prévus dans le douzième programme général de travail, 2014-2019, et le budget programme 2016-2017, veuillez indiquer en quoi l'examen du projet de résolution se justifie.

Sans objet

3. Quel est le calendrier proposé pour l'application de cette résolution ?

L'application de la résolution exige un engagement à long terme de la part des États Membres. Les tâches immédiates du Secrétariat peuvent être mises en œuvre pendant l'exercice biennal 2016-2017. Des rapports devraient être présentés à l'Assemblée mondiale de la Santé en 2018 et 2020.

Si le calendrier s'étend à des budgets programmes futurs, veuillez fournir un complément d'information dans la section consacrée aux coûts.

B. Incidences budgétaires qu'aura l'application de la résolution

1. Exercice en cours : dépenses à prévoir, en US $

Niveau	Personnel	Activités	Total
Bureaux de pays	120 000	100 000	220 000
Bureaux régionaux	330 000	81 000	411 000
Siège	330 000	20 000	350 000
Total	780 000	201 000	981 000

1.a) Les dépenses à prévoir pour appliquer la résolution sont-elles entièrement incluses dans le budget programme actuel ? (Oui/Non)

Oui

1.b) Incidences financières sur le budget pendant l'exercice en cours :

– **Quelle est la part financée pendant l'exercice en cours ?**

Environ 90 %

– **Quels sont les déficits de financement ?**

Salaires des membres du personnel des bureaux de pays

– **Comment est-il proposé de combler ces déficits ?**

Synergies avec les autres programmes et discussion avec les bureaux régionaux et les donateurs au niveau des pays

2. Prochain exercice : dépenses à prévoir, en US $

Niveau	Personnel	Activités	Total
Bureaux de pays	120 000	100 000	220 000
Bureaux régionaux	330 000	81 000	411 000
Siège	330 000	20 000	350 000
Total	780 000	201 000	981 000

Incidences financières sur le budget pendant le prochain exercice :

– **Quelle est la part actuellement financée pendant le prochain exercice ?**

Environ 90 % (dans l'hypothèse où les salaires des administrateurs de programme régionaux sont financés par l'OMS comme dans l'exercice biennal en cours)

– **Quels sont les déficits de financement ?**

Salaires des membres du personnel des bureaux de pays

– **Comment est-il proposé de combler ces déficits ?**

Synergies avec les autres programmes et discussion avec les bureaux régionaux et les donateurs au niveau des pays

= = =